

Subventions versées et frais chargés pour la réalisation de travaux pour l'année 2011-2012

	Subvention reçue de l'Agence	Part de la subvention qui est versée au propriétaire qui réalise ses travaux lui-même ⁽²⁾	Frais chargés aux propriétaires lorsque le groupement réalise les travaux ⁽¹⁾
TYPE DE TRAVAUX			
> 0.8 ha			
PRÉPARATION DE TERRAIN			
débroussaillage et mise en andains	\$1 465/ha	\$930/ha	\$250 + \$100 à \$200/ha varie selon situations particulières
débroussaillage léger	\$635/ha	\$275/ha	
conversion avec récupération de volume	\$1 145/ha	\$690/ha	
labourage hersage agricole	\$400/ha	\$150/ha	
déchiquetage 1 à 2 m	\$795/ha	\$455/ha	
déchiquetage plus de 2 m	\$1 110/ha	\$650/ha	
ENTRETIEN DE PLANTATIONS			
dégagement de plants de - 1.5 mètre	\$960/ha	\$610/ha	\$100 + \$75 à \$250/ha <u>selon degré de difficulté</u> selon estimé
dégagement de plants de + 1.5 mètre	\$880/ha	\$530/ha	
dégagement de plants 20 à 40% couverture	\$745/ha	\$400/ha	
contrôle insectes et maladies	\$445/ha	\$190/ha	
pose de protecteurs	\$4,075/unité	\$3,50/unité	
REBOISEMENT			
> 2.0 Mpl			
plants forte dimension, racine nue	\$380/Mpl	\$165/Mpl	\$300 + 5¢/plant
feuillu	\$540/Mpl	\$200/Mpl	
regarnie	\$595/Mpl	+\$45/Mpl	
TRAVAUX COMMERCIAUX			
> 0.8 ha			
Éclaircie et jardinage feuillu	\$790/ha	\$330/ha	Une estimation des droits de coupe vous est présentée avant le début des travaux
Éclaircie acérico-forestier (technique seulement)	\$335/ha	---	
Éclaircie et jardinage résineux	\$1 110/ha	\$470/ha	
1 ^{ère} éclaircie de plantation	\$1 325/ha	\$690/ha	
Coupe d'ensemencement feuillu	\$1 035/ha	\$450/ha	
Coupe d'ensemencement résineuse	\$935/ha	\$400/ha	
Coupe intermédiaire (sans martelage)	\$990/ha	\$450/ha	
Coupe d'assainissement	\$1 015/ha	\$450/ha	
Coupe de récupération	\$820/ha	\$375/ha	
Coupe de succession	\$660/ha	\$260/ha	
TRAVAUX PRÉCOMMERCIAUX			
> 0.8 ha			
Précommercial feuillu (puits de lumière)	\$1 035/ha	\$500/ha	\$100 + \$75/ha
Précommercial feuillu (systématique)	\$1 315/ha	\$800/ha	
Précommercial résineux	\$1 135/ha	\$700/ha	\$200/ha à \$300/ha selon degré de difficulté
Précommercial feuillu de lumière	\$1 135/ha	\$640/ha	
Dégagement régénération -1,5 m	\$1 060/ha	\$600/ha	
Dégagement régénération +1,5 m	\$995/ha	\$550/ha	
AUTRES TRAVAUX			
> 0.2 km			
Voirie construction	\$2 485/km	\$1 550/km	Le propriétaire assume les frais de construction excédant le <u>subside accordé par classe km</u>
Voirie amélioration	\$1 440/km	\$680/km	
Ponceau sur cours d'eau	variable		\$150/plan \$60/visite
Plan d'aménagement forestier	\$395/pl		
Visite conseil	\$255/visite		
	NOTE :	Aucune subvention n'est versée au propriétaire pour les superficies inférieures à 0,8 ha ou 2 Mpl.	Frais minimum de 250\$ pour tous les travaux

(1) : Ce montant est une contribution financière du propriétaire qui s'ajoute à la subvention que nous recevons de l'Agence pour ces travaux.

(2) : Le propriétaire qui reçoit une subvention, assume la réalisation et la supervision des travaux afin d'en assurer la qualité et l'encadrement adéquat. Tout support technique qui sera apporté au propriétaire pour l'aider à réaliser ou superviser ses travaux, sera chargé au propriétaire à raison de 60\$/heure pour un technicien et 100\$/heure pour un ingénieur. Ces frais seront déduits de la subvention versée.

Compte tenu de la baisse de nos budgets, la subvention annuelle que peut obtenir un propriétaire est limitée à 3 hectares de travaux.